

Mérignac, le 1er septembre 2009

Marie-Christine Clément-Bonhomme
Directrice du CDDP de la Gironde

Monsieur Yves Legay
Conseiller pédagogique départemental Arts visuels

aux enseignants de l'école

Objet : Projection vidéo numérique

Mesdames et Messieurs les enseignants,

L'Unité Mobile de Liaison du CDDP, animée par Christophe Bedou, est chargée de l'opération "écran numérique" dans le département de la Gironde. Vous trouverez au verso un descriptif de ce dispositif.

Si vous êtes intéressés, une ou plusieurs classes de votre école peuvent bénéficier gratuitement de cette opération au cours de l'année scolaire 2008/2009.

Vous pourrez obtenir des informations supplémentaires et vous inscrire auprès des animateurs par le mode de communication à votre convenance. **Merci toutefois d'utiliser prioritairement le courriel** (cddp33.uml@ac-bordeaux.fr). Nous vous enverrons une confirmation par courriel qui attestera que votre demande a été reçue.

Afin d'organiser au mieux le dispositif, les réponses devront nous parvenir impérativement **avant le 28 septembre 2009**.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront effectuées par ordre d'arrivée. Vous recevrez après le 28 septembre une confirmation de votre demande avec une fiche à remplir pour choisir en particulier le programme.

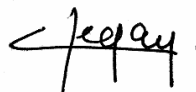
Les écoles qui se sont inscrites dès le mois de juin (*publication du descriptif sur le programme d'actions culturelle du site IA33*), et ont reçu confirmation par courriel, sont bien entendu d'ores et déjà inscrites.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les enseignants, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Christine Clément-Bonhomme



Yves Legay



« L'écran numérique » en Gironde

Ce dispositif, complémentaire à celui *d'école et cinéma* déjà bien implanté dans le département, s'adresse aux classes de **cycles 2 et 3** qui n'ont pas la possibilité d'y participer.

L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir une culture cinématographique et d'appréhender l'image. Dans les programmes des cycles 2 et 3, le domaine des arts visuels s'ouvre largement au cinéma dans une perspective d'éducation du regard, de l'analyse à la production d'images en passant par la rencontre des œuvres.

Modalités pratiques

Deux films par an sont proposés pour chaque cycle. La première projection a généralement lieu entre décembre et février, la seconde entre mars et mai. Les animateurs de l'UML se rendent dans l'école ou dans une salle appropriée avec le dispositif de projection numérique afin de présenter les films aux classes. Trois programmes peuvent être choisis (**attention, ces programmes ne peuvent pas être panachés**) :

Programme n°1

Cycle 2 *Charlot s'évade /Charlot fait une cure*, courts métrages NB de Charlie Chaplin, 1917, 2x 20 min
Kirikou et la sorcière, dessin animé de Michel Ocelot, 1998, 71 min

Cycle 3 *Les contrebandiers de Moonfleet*, film en couleur de Fritz Lang, 1955, 90 min
Jour de fête, film en couleur de Jacques Tati, 1949, 78 min

ou

Programme n°2

Cycle 2 *Katia et le crocodile*, film en noir et blanc de Vera Simkova et Jan Kucera, 1966, 70 min
La mouette et le chat, dessin animé de Enzo d'Alo, 1999, 80 min

Cycle 3 *Les 400 coups*, film en noir et blanc de François Truffaut, 1959, 75 min
Goshu le violoncelliste, dessin animé de Isao Takahata, 1981, 63 minutes

ou

Programme n°3

Cycle 2 et 3 *Princes et princesses*, dessin animé de Michel Ocelot, 2000, 70 min

Cycle 2 *Le mécano de la "Général"*, film muet en noir et blanc de Buster Keaton, 1926, 75 min

Cycle 3 *La prisonnière du désert*, film en couleur de John Ford, 1956, 115 min

Un dossier est remis à **chaque école** participante contenant des documents et des extraits de films pouvant servir de support à une exploitation dans les classes.

Une journée de formation sera proposée aux enseignants nouvellement inscrits, le mercredi 2 décembre au CDDP de Mérignac.

Engagements et restrictions

Afin que les projections soient de la meilleure qualité possible, **l'école doit s'efforcer de disposer d'une salle permettant de réaliser la meilleure obscurité possible** (rideaux ou stores opaques, volets, film plastique noir...), et permettant d'accueillir facilement le nombre de classes voulu.

Compte tenu de la taille de l'écran, il n'est pas souhaitable de dépasser le nombre de trois classes par projection, afin de permettre aux élèves de visionner les films dans les meilleures conditions. Une projection peut avoir lieu le matin (classes de cycle 2 par exemple) et une l'après midi (classes de cycle 3 par exemple)

Grâce à ces supports disponibles au sein même de leur école, les enseignants s'engagent à conduire des activités pédagogiques autour du cinéma.

Pour en savoir plus :

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/uml/ecrannum.asp?loc=2>